

Règlement des élèves à l'école Notre-Dame

En étant inscrit chez nous, tu t'engages à respecter le règlement de notre école et tu le signes.

A) Horaires

Tu peux nous rejoindre dès 6h30 le matin. Entre 6h30 et 8h15, tu devras obligatoirement te rendre à l'école par la rue des Viviers à la garderie. Entre 8h15 et 8h30, tu seras surveillé dans la cour par les professeurs. A 8h25, 10h30 et 13h25, tu rejoindras ton rang pour monter en classe. Les cours se terminent à 15h20 et le mercredi à 12h10. La garderie ferme ses portes tous les jours à 18h.

Si tu rentres à la maison sur le temps de midi, tu attends sous le préau que l'on vienne te chercher (sauf autre consigne donnée par tes parents et connue de ton professeur).

Le matin, tes parents sont priés de rester à l'extérieur de l'école sauf s'ils doivent se rendre à l'école maternelle ou rencontrer un professeur. Tu ne peux pas jouer dans la cour des maternelles. Tu ne peux pas jouer dans la plaine de jeux le matin ou par mauvais temps et en hiver. Tu ne peux d'ailleurs te rendre dans la plaine de jeux que si tu es en première, deuxième ou troisième primaire.

Au moment de la sortie, soit tu emprunes un des 4 rangs, soit tu te rends à l'étude, à la garderie ou à une activité bien précise qui se déroule au sein de notre école. Tu ne peux en aucun cas traîner sur la cour sans permission ni quitter l'enceinte de l'école durant la journée. Si tu dois te rendre à un rendez-vous durant les heures de cours, tu devras demander que tes parents le précisent dans le journal de classe.

B) Récréations

Les récréations pour te détendre ont lieu entre 10h10 et 10h30, 12h20 et 13h25. La cloche sonne à 13h25 pour les cours de l'après-midi. Tu respectes les zones de jeux avec ballon et sans ballon et tu ne dépasses pas la ligne jaune. Tu ne peux pas jouer dans les toilettes et tu dois respecter ce lieu. Les toilettes doivent rester propres. Tu ne descends pas dans la cour avec des berlingots ou des collations.

La récréation est un moment de jeu. Il est interdit de te battre. Toute forme de violence y sera sévèrement punie. Les matchs se déroulent dans le plus grand fair-play.

Tu ne circuleras pas dans les couloirs durant les temps de récréation sans permission.

Il t'est interdit de sauter dans les escaliers, de descendre par les rampes et de lancer des ballons sur les murs des couloirs.

Il est interdit de lancer des cailloux sur les autres élèves, les voitures stationnées sur le site ou dans la rue.

Tu respecteras toutes les personnes adultes qui te surveillent et qui te feront d'éventuelles remarques.

C) Etudes

Si tu es inscrit à l'étude du soir (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 16h20), tu attendras le coup de cloche en restant sous le préau. Tu pourras prendre ta collation dans le local avant de débiter ton travail. Dès la fin de l'étude, tu rejoindras le préau ou la garderie calmement. Tu n'oublieras pas de terminer ton travail à la maison et de faire signer ton journal de classe en rentrant.

D) Les repas

Si tu apportes tes tartines, tu pourras les manger en classe. Tu apporteras pour cela une serviette. Tu éviteras les « canettes » mais tu apporteras des boissons en suffisance surtout lors de fortes chaleurs.

Tu privilégieras la gourde et la boîte à tartines ! Par contre, si tu désires un repas complet (tu devras obligatoirement prendre au moins deux repas par semaine), tu te rendras calmement dans le réfectoire. Les repas se prennent dans le calme en respectant les lieux.

Si tu rentres à la maison, tu ne pourras revenir à l'école qu'à partir de 13h15.

E) Le carnet de comportement

Toutes les 6 semaines environ, tu recevras ton carnet de comportement que tu feras signer par papa ou maman. Ce carnet apportera des précisions en ce qui concerne tes habitudes de travail et tes attitudes scolaires. En dehors de la remise des carnets, si tu te fais remarquer, plusieurs fois ou une fois de manière plus grave, tu seras mis en retenue sur le temps de midi le vendredi. C'est aussi le cas si tu reçois plusieurs « insuffisant » dans ton carnet. Trois retenues entraîneront une journée de renvoi de la classe au sein de l'école. Ensuite, si tu continues à te faire remarquer, tu risques trois jours de renvoi avant un renvoi définitif dans le cas de débordements très graves. Tes parents seront contactés dès la journée de renvoi.

F) Bulletins

Tu recevras quatre bulletins durant l'année :

- En novembre, tes parents ou responsables viendront le chercher à l'école
- En janvier et mars, tu le recevras à faire signer à la maison
- En juin, tes parents ou responsables viendront le chercher à l'école

G) Journal de classe

C'est un document très important. Nous te demandons de le recouvrir.

Il doit être soigné ! Tu dois l'emporter chaque jour à l'école et le faire signer à la maison.

H) Absence et retard

Tu dois apporter un certificat en cas d'absence à partir du quatrième jour. Si tu es absent un, deux ou trois jours, tu demanderas que l'on complète le petit mot prévu dans ton journal de classe et tu le remettras à ton instituteur. Si tu arrives en retard, tu devras obligatoirement faire signer ton journal au bureau avant de te rendre dans ta classe. Ensuite, tu te rendras seul en classe et tu présenteras ton journal à ton enseignant. Si tu souhaites recevoir tes devoirs, il faudra que l'on téléphone à l'école avant 10h10 pour laisser le temps à ton titulaire de les préparer.

I) Cours de gym et de natation

Ce sont des cours obligatoires. Si tu devais ne pas les suivre, tu devras obligatoirement remettre un certificat signé par ton docteur.

Tu laisses ton sac de gym avec ton équipement dans le coffre de ta classe placé dans le vestiaire de gym. Il comprend une paire de chaussures de gym, un short bleu et un t-shirt blanc. Tu es prié de noter ton nom sur le sac et sur tes affaires.

Pour la natation, tu ne porteras plus de bikini si tu es une fille mais un maillot. Dans ton sac, outre le maillot, tu y mettras un essuie et ton bonnet de couleur.

Tu ne porteras pas de bijoux pour ces deux activités et cela pour une raison de sécurité.

Tu attacheras tes cheveux si nécessaire.

J) Maladie ou blessure

Si tu ne te sens pas bien ou si tu t'es blessé, tu dois prévenir au plus vite le surveillant ou ton enseignant afin que l'on prenne les mesures nécessaires à ton rétablissement.

K) Objets de valeurs ou jouets

Tu n'apporteras pas d'objets de valeur à l'école ni de jouets et si c'est le cas, tu ne pourras pas venir te plaindre en cas de disparition de ceux-ci. Les parapluies ne sont pas permis car dangereux pour les autres. En ce qui concerne les moyens de communication : gsm, smartphone, iphone, appareil photos, ... ils sont strictement interdits.

L) Réseaux sociaux

Tu ne peux pas être inscrit sur un réseau social avant 12 ans. Si tes parents te le permettent, tu ne pourras pas porter atteinte à qui que ce soit ni diffuser des photos ou des informations qui pourraient nuire à la réputation de l'école et aux membres de notre communauté scolaire.

Signature de l'élève :

Signature de l'enseignant :

Signature de la direction :